

# Les Estivales de Saint-Nom

Embarquez pour un voyage  
inoubliable autour du monde...

du 2 au 5  
juillet 2025  
aux abords de  
l'Espace JKM

Activités  
gratuites

Été 2025 #86 [www.saint-nom-la-breteche.fr](http://www.saint-nom-la-breteche.fr)



6

Eco-garde, une vocation  
en faveur de la nature



8

Le jardin éphémère sur le  
thème de la biodiversité



9

L'événement golfique  
de portée internationale !



12

Ravalement des façades  
de la mairie durant l'été



# TAXI CARON Gilles

## SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

### 06 12 23 45 39



Transferts aéroports / gares  
Business et particuliers  
Toutes distances  
24h/7j sur réservation

Réservation : téléphone - SMS - WhatsApp [www.taxi-saint-nom-la-breteche.com](http://www.taxi-saint-nom-la-breteche.com)




Prise de rendez-vous  
sur [label-vue.fr](http://label-vue.fr)

Place de l'Europe St-Nom-la-Bretèche  
**01 34 62 18 75**  
Du mardi au samedi  
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h





Sur présentation du Grand Angle,  
profitez de - 25 % sur vos solaires jusqu'au 31/07/2025



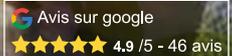
POMPES FUNÈBRES  
DESSUILLE  
OBSEQUES • MARBRERIE • PREVOYANCE

- ✓ Organisation d'obsèques
- ✓ Souscription de contrat de prévoyance obsèques
- ✓ Travaux de marbrerie funéraire
- ✓ Prestations adaptées à vos besoins

24/7

**01 30 23 09 42**  
[pfm.stnom@orange.fr](mailto:pfm.stnom@orange.fr)  
[www.pompesfunebres78.fr](http://www.pompesfunebres78.fr)

46 rue Charles de Gaulle  
78860 Saint-Nom-la-Bretèche



Avis sur google  
★★★★★ 4.9 / 5 - 46 avis




## SAS ISSNER

### Création - Rénovation

### 06 86 84 02 14

Carrelage intérieur  
(sol, salle de bains, cuisine, parquet)

Terrasse  
(dallage, carrelage, pavé, bois, composite, dalle sur plot)

### Démolition

40, rue Charles de Gaulle  
78860 Saint-Nom-la-Bretèche [sas.issner@gmail.com](mailto:sas.issner@gmail.com)



## Editorial

Chers Nonnais-Bretêchois,

Lors de sa récente réunion, le conseil municipal du 17 juin a traité les points prévus à l'ordre du jour.

Le budget communal 2025 ayant été, en mars dernier, voté en déséquilibre positif de 700 000 € (dépenses pour l'espace JKM non validée). La décision modificative a été présentée selon la répartition suivante : 403 276,46 € pour annuler l'emprunt d'équilibre inscrit en attente de la réception de subventions, 96 723,51 € en anticipation d'acquisition d'ordinateurs pour la mairie (remplacement de matériels anciens et inadaptés au nouveau système d'exploitation) et pour la police municipale (serveurs reliés aux caméras de sécurité), 25 000 € pour exécuter sur cette année la totalité de la rénovation de la bibliothèque, 130 000 € pour les travaux de l'église, 45 000 € pour finaliser des aspects techniques du dossier de l'espace JKM.

Avec l'adoption de cette décision modificative, le budget communal est équilibré tel que le requiert la loi.

Suite aux résultats de la consultation lancée, le conseil a validé l'attribution du nouveau marché de restauration pour nos écoles. Le prestataire actuel conserve sa position et nos enfants continueront à la rentrée d'avoir une alimentation saine et de qualité.

Du côté du centre multi-accueil (crèche), les travaux s'achèvent, et la consultation pour le renouvellement de la délégation de service public (DSP) a été lancée, la date butoir pour le retour des propositions est proche. En raison des différents contrôles et agréments complémentaires à obtenir, l'établissement aura sa pleine capacité d'accueil de 79 enfants en janvier 2026.

La présentation d'un vœu et plusieurs questions orales concernant le restaurant-épicerie fine annoncé dans le parc d'activités ont généré un débat long et houleux.

L'animosité, l'agressivité manifestées par beaucoup et le vocabulaire utilisé ne devraient pas trouver place dans les débats d'un conseil municipal. Un tel climat empêche le dialogue et l'entendement de toute explication, et fragilise le relationnel apaisé habituel dans notre commune.

Le courrier que je vous ai adressé il y a quelques jours vous a donc certainement apporté la clarification que vous attendiez.

À ce même conseil et en réponse à une question sur l'implantation d'une antenne pour couvrir de façon satisfaisante d'Est en Ouest la zone Sud du village, j'ai clairement indiqué que le projet, objet d'un sondage récemment effectué, était

à l'arrêt, et précisé qu'une nouvelle visite de recherche d'emplacements est prévue avec des techniciens Orange.

Ce premier semestre de l'année s'achève et un opéra clôt une très belle saison culturelle.

La vie associative et toutes les activités culturelles, musicales, sportives ont connu de belles fréquentations.

L'engouement pour la Fête du village ou la Fête du sport, le Festival « Jouons à Saint-Nom »... reste élevé.

Nous apprécions tous ces moments conviviaux qui caractérisent notre village et sa qualité de vie, et à nouveau, j'adresse mes remerciements à ceux qui, tout au long de l'année, organisent ou animent ces nombreuses activités.

Alors que l'année scolaire touche à sa fin, tout est déjà organisé pour vos activités préférées dès la rentrée, une nouvelle saison culturelle, les événements et manifestations récurrents.

Je vous souhaite un très bel été, et profitez pleinement de ces moments de détente.

À bientôt à la rentrée.

Le Maire,  
**Gilles Studnia**

## Au sommaire

### 4 INFOS PRATIQUES

Horaires mairie et agence postale  
Fermeture estivale  
Inscription sur les listes électorales  
Permanences urbanisme  
Permanences France Rénov'  
Permanences juridiques gratuites  
Recensement des jeunes citoyens

### 5 ACTUALITÉ DU VILLAGE

A vos agendas  
Le dispositif Eco-garde  
Ateliers créatifs « Sens et le Faire »

Permanences Dynam Jeunes  
Sauvegarder la Forêt de Marly  
Course solidaire  
Inscriptions au vide-greniers  
Don du sang  
Tous ensemble pour Octobre rose  
Jardin éphémère  
Le prix de la qualité de l'eau potable  
FedEx Open de France  
La culture comme trait d'union  
Règles de bon voisinage  
Opération tranquillité vacances  
Les conseils de la gendarmerie

### 11 GÉNÉRATIONS

Du côté de la ludothèque  
A l'espace Jeunes  
Opération Pass+

### 12 CADRE DE VIE

Travaux d'été  
Maison des associations  
Encombrants, gravats, écobus

### 13 RETOUR EN IMAGE

### 14 LIBRE EXPRESSION



## Infos pratiques

### Horaires mairie

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 14h-17h
- Mercredi : 9h30-12h
- Samedi : permanence accueil, état-civil et police municipale le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h30 à 12h

L'agence postale communale est ouverte aux mêmes horaires, plus tous les samedis de 9h30 à 12h.

### Fermeture estivale

Du 12 juillet au 23 août 2025 inclus, l'agence postale communale sera fermée **le samedi matin**. Elle reste néanmoins ouverte du lundi au vendredi aux horaires habituels d'ouverture de la mairie indiqués ci-dessus.

Les permanences accueil de la mairie, état-civil et police municipale seront également interrompues le samedi durant cette période.

### Listes électorales

Dans la perspective des prochaines élections municipales qui auront lieu en mars prochain, les nouveaux habitants peuvent dès à présent s'inscrire sur les listes électorales, en ligne en se connectant sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) (rubrique services en ligne puis formulaires) ou en mairie. Dans les deux cas, prévoir de fournir pièce d'identité et justificatif de domicile de moins de trois mois.

**+Infos :** 01 30 80 07 11 (service élections)



La Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) met à votre disposition des permanences gratuites et individualisées avec un conseiller **France Rénov'** afin de vous accompagner dans vos projets de rénovation énergétique.

Prochaine permanence au pôle Aménagement, Environnement et Développement Economique de la CCGM, 43 Grande Rue à Feucherolles : **mercredis 10 septembre et 8 octobre 2025**, uniquement sur rendez-vous en téléphonant au 01 30 55 12 69.

### Urbanisme

Le service urbanisme de la mairie vous reçoit sans rendez-vous **le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi** aux heures habituelles d'ouverture de la mairie. Melody Perret-Gentil vous renseigne sur vos démarches et la réglementation en vigueur. Tél. 01 30 80 07 04. Tous les dossiers peuvent être déposés à l'accueil de la mairie. Pour tout renseignement, le pôle urbanisme intercommunal qui instruit les demandes et se situe à Feucherolles, est à votre disposition au 01 30 55 12 69.

### Permanences juridiques

Maître Sophie Legond, avocate à la Cour de Versailles, assure une permanence juridique gratuite en mairie, un samedi par mois de 9h30 à 12h, **uniquement sur rendez-vous** au 01 39 02 12 12 / [cabinet@avocats-legond.com](mailto:cabinet@avocats-legond.com).



### Recensement des jeunes citoyens



Les jeunes gens de nationalité française, filles et garçons, ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois suivant leur date anniversaire. Pièces à fournir : carte d'identité ou passeport, livret de famille. Possibilité de faire la démarche en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Le jeune reçoit une attestation de recensement et sera par la suite convoqué à la journée de défense et de citoyenneté (JDC). Ces démarches sont nécessaires notamment pour participer aux concours et examens d'Etat, passer son permis de conduire, s'inscrire sur les listes électorales...

**Contact en mairie :** 01 30 80 07 00



**Magazine municipal Grand Angle n° 86 - Été 2025**

**Mairie :** 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Bretèche. Tél. : 01 30 80 07 00.  
**Directeur de la publication :** Gilles Studnia, Maire. **Directrice de la rédaction :** Karine Dubois.  
**Responsable service communication :** Pascal Bouchain, [communication@mairiesnlb.fr](mailto:communication@mairiesnlb.fr)  
Tél. 01 30 80 07 13 / **Régie publicitaire :** LVC Communication : 06 11 59 05 32  
Mise en page par nos soins. **Impression :** Mégatop (Naintré) 2 500 exemplaires.  
**Photos :** Freepik et tout droit réservé. **Dépôt légal :** Juillet 2025 / ISSN 1268-4678.



## à vos agendas !

### SPECTACLES

#### MUSIQUE DE CHAMBRE

**Samedi 20 septembre**

L'ensemble de *Musica* et Karina Desbordes, chanteuse lyrique, se produiront à 20h30 à l'église dans le cadre des journées du Patrimoine. Entrée gratuite.

#### DHOAD GYPSIES OF RAJASTHAN

**Samedi 27 septembre**

Un fabuleux spectacle de musique, de danse avec même un fakir de l'Inde des Maharasjas aura lieu à l'Espace JKM à 20h30. Entrée : 15 € (TR : 12€). Réservation auprès du SACA\*.



#### SAINT-NOM N'BLUES

**Samedi 4 octobre**

Ladyva, pianiste, chanteuse et compositrice de talent sera accompagnée du batteur Simon Boyer à l'Espace JKM à 20h30. Entrée : 15 € (TR : 12€). Réservation auprès du SACA\*.



### ANIMATIONS

#### LES ESTIVALES DE SAINT-NOM

**Du 2 au 5 juillet**

Nombreuses animations et activités gratuites pour tous (jeux en accès libre, livres, ateliers manuels et artistiques, spectacles...) aux abords de l'Espace JKM. Programme encarté dans ce magazine.



#### JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

**Samedi 6 septembre**

Rendez-vous annuel avec les associations : inscriptions, adhésions et contacts à l'Espace JKM de 10h à 17h.



#### + d'infos ?

(\*) Service des Affaires Culturelles et Associatives (SACA) Tél. 01 30 56 66 27 [resa.culture@mairiesnlb.fr](mailto:resa.culture@mairiesnlb.fr)

### BROCANTE

**Dimanche 14 septembre**

Avenue des Platanes et route de Saint-Germain avec la présence de brocanteurs professionnels. Inscriptions en ligne du 30 juin au 7 juillet.

+Infos sur le site de la mairie : [www.saint-nom-la-breteche.fr](http://www.saint-nom-la-breteche.fr)



#### FÊTE DES PLANTES ET DE L'ENVIRONNEMENT

**Samedi 27 septembre**

Proposée par l'association *Saint Nom la Nature*, place de l'Europe, de 10h à 17h. Stands, animations, vente de plantes...

#### SAINT-NOM CLASSIC

**Dimanche 5 octobre**

Rallye touristique de voitures anciennes au départ du golf de Saint-Nom-la-Breteche à partir de 8h30. Retour vers midi à Saint-Nom-la-Breteche. Inscription gratuite auprès du SACA\*.



### SPORT

#### FEDEX OPEN DE FRANCE

**du 18 au 21 septembre**

Ce grand tournoi international aura exceptionnellement lieu cette année au golf de Saint-Nom-la-Breteche (+Infos p. X).

#### 37<sup>e</sup> COUPE DE GOLF DE LA MAIRIE

**Vendredi 3 octobre**

Trophée *Patrice Galitzine* au golf de Saint-Nom-la-Breteche. Compétition en Scramble à 4 ouverte aux Nonnais-Bretechois. Départ à partir de 14h. Informations auprès du SACA\*. Inscription à déposer en Mairie du 25 août au 22 septembre. Participation : 50 €

#### OCTOBRE ROSE

**Dimanche 12 octobre**

Soyez nombreux à participer à cette course solidaire organisée au profit de la lutte contre le cancer du sein. Inscription auprès du SACA\* à la rentrée.

### SOUVENIR

#### HOMMAGE AUX FUSILLÉS DE LA TUILERIE

**Dimanche 7 septembre**

Au monument de la Tuilerie Bignon à 10 heures.

### SANTÉ

#### DON DU SANG

**Vendredi 19 septembre**

de 14h30 à 19h30, à l'Espace JKM. Organisé par l'*Etablissement Français du Sang* (EFS) en partenariat avec la mairie. Uniquement sur rendez-vous (+infos page 10).

Retrouvez toutes les informations détaillées dans l'agenda du site web de la mairie : [saint-nom-la-breteche.fr](http://saint-nom-la-breteche.fr)

## Le dispositif Eco-garde

### S'engager pour la préservation des espaces naturels

Dans la vie, Christophe Calange est cadre de banque. Il a emménagé à Saint-Nom-la-Bretèche fin 2021 et dès le printemps 2023, il a été le premier éco-garde bénévole recruté par la Communauté de Communes Gally-Mauldre (CCGM). Portrait...

**Qu'est-ce qui vous a motivé à prendre cet engagement ?** « Nous avons la chance de vivre dans un cadre naturel remarquable, qu'il est de notre responsabilité de préserver. C'est dans cet esprit que je me suis engagé au sein du dispositif Éco-garde. À travers cette action, je souhaite contribuer activement à la protection de notre biodiversité locale, tout en sensibilisant les habitants aux bons gestes et au respect de notre environnement ».

**Quelles sont vos principales missions ?** « Avec une présence principalement les week-ends, tout au long de l'année, nous organisons des patrouilles sur les espaces naturels sensibles du département ainsi que sur les 11 communes de la CCGM et d'autres villes partenaires. Nous intervenons en équipes pour sécuriser les chemins ruraux, notamment en forêt (tronçonnage, débroussaillage), mais aussi en milieu aquatique (dégagement d'embâcles)... Notre rôle consiste également à informer et à sensibiliser le public, à organiser des sorties nature, à veiller sur la faune sauvage, à signaler des dépôts d'ordures... ».

**+Infos :** [cc-gallymauldre.fr/article/le-dispositif-eco-garde](http://cc-gallymauldre.fr/article/le-dispositif-eco-garde)



## Sens et le faire

### Des ateliers créatifs pour tous autour des sens

Sandrine Chevalier, habitante du quartier de Valmartin, a commencé sa carrière dans l'industrie pharmaceutique puis a intégré l'ISIPCA, l'école de référence en parfumerie, cosmétique et aromatique alimentaire. Elle a aussi collaboré avec de grands nez de la parfumerie de luxe auprès de qui elle a su développer son sens du détail, de l'émotion et de l'esthétique.

Mais Sandrine, c'est avant tout une personne passionnée, adepte du « *do it yourself* », qui fourmille d'idées pour confectionner tantôt des infusions, des parfums, des sirops, des savons, créer ou détourner des objets de décoration, travailler le cuir, la terre, le crochet...

En créant « *Sens et le Faire* », Sandrine partage son savoir-faire lors d'ateliers thématiques et ludiques pour les entreprises, les collectivités et parfois même les particuliers à l'occasion d'événements comme des anniversaires (jusqu'à 12 personnes). Vous souhaitez un devis ? Découvrir son univers ?

**+Infos :** [sensetlefaire.fr](http://sensetlefaire.fr) / **Contact :** 06 18 51 52 50 - [sandrinesc@hotmail.fr](mailto:sandrinesc@hotmail.fr)



Vous avez entre 16 et 25 ans ?  
Vous recherchez une formation,  
un emploi, un apprentissage,  
un logement ?

Vous souhaitez vivre  
une expérience à l'étranger ?  
Vous avez besoin d'aide  
concernant votre santé ?

L'équipe de la mission locale  
« Dynam Jeunes » basée à  
Saint-Germain-en-Laye est là  
pour vous orienter, vous conseiller.

**Prochaines permanences sur  
rendez-vous à l'Espace Jeunes,  
place Henri Hamel, vendredi  
26 septembre 2025 à partir  
de 14 heures.**

**Contact :** 01 34 51 16 18

**+Infos :** [missionlocalestgermain.org](http://missionlocalestgermain.org)

# Forêt de Marly

## Un massif sous pression aux portes de la capitale

Le 22 mai 2025, la Préfecture des Yvelines a lancé une procédure de classement du massif forestier de Marly en « forêt de protection », un dispositif juridique destiné à garantir la préservation à long terme de ce « poumon vert » situé en bordure de l'agglomération parisienne. Ce massif représente environ un tiers de la surface de notre territoire communal.

Avec ses quelques 2 500 hectares, le massif forestier de Marly constitue un espace naturel remarquable. Traversé par l'autoroute A13 et entouré de zones urbanisées au Nord, à l'Est et au Sud, il est aujourd'hui soumis à de multiples pressions (urbanisation, création d'infrastructures...).

C'est pour faire face à ces menaces, que l'État engage aujourd'hui cette procédure qui vise à interdire tout changement d'affectation du sol susceptible de compromettre la vocation forestière du site, tout en maintenant l'accès du public.



# Course solidaire

## En faveur des Restos du coeur

Le 17 juin, tous les élèves de l'école élémentaire ont participé à une course caritative autour du stade de l'espace JKM, encouragés par leurs parents.

Chaque tour de terrain représentait une promesse de don d'un euro en faveur des Restos du Coeur.

A l'issue de la course, les classes se sont regroupées pour chanter la célèbre chanson des « Enfoirés » interprétée par Coluche et les artistes qui se sont mobilisés dès 1989.

Les jours précédents, une collecte de denrées alimentaires a permis de remplir une quinzaine de cartons remis aux bénévoles de l'association présente dans les Yvelines.



## Brève

Nous vous présentons en mars dernier, dans le magazine Grand Angle, l'entreprise *Interlab / Interscience* dont le siège est basé chemin du Bois des Arpents.

Cette entreprise familiale, fondée et dirigée par la famille Jalenques, fabrique du matériel scientifique innovant pour le secteur de la microbiologie au sein de son usine située dans le Cantal.

Début mai, *Interlab / Interscience* a reçu le Prix de l'industrie du futur lors des trophées de l'innovation industrielle de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

## Vide-greniers



La brocante aura lieu le dimanche 14 septembre 2025, avenue des Platanes et route de St-Germain.

Il est encore possible de s'inscrire du 30 juin au 7 juillet. S'il reste des emplacements, une nouvelle session débutera dès le 18 août.

Tarif : 15 € / 2 mètres linéaires.

Règlement, réservation et paiement en ligne via le site web : [www.mybrocante.fr/m/9878/home](http://www.mybrocante.fr/m/9878/home)

Déballage entre 6h et 8h30 et remballage à partir de 18h.

Renseignements : 01 30 56 66 27

## Don du sang

Prochaine collecte à Saint-Nom-la-Bretèche : vendredi 19 septembre 2025 de 14h30 à 19h30 à l'Espace JKM, place Henri Hamel.

Uniquement sur rendez-vous sur : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](mailto:mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

## Tous ensemble pour Octobre rose



Notez la date du 12 octobre et chaussez vos baskets pour une course solidaire ouverte à tous.

Courir, marcher, se mobiliser... chaque pas compte dans la lutte contre le cancer du sein. Un moment sportif, chaleureux et engagé pour faire avancer la recherche et soutenir les personnes touchées.

Renseignements à venir sur les supports habituels de la ville.

## Jardin éphémère

Thème 2025 : biodiversité et insectes pollinisateurs !



La préservation des écosystèmes est essentielle à l'équilibre de la nature et plus particulièrement le rôle des insectes pollinisateurs sans lesquels fleurs et fruits ne pourraient se développer harmonieusement.

Ces dernières années, le Muséum national d'histoire naturelle constate une diminution alarmante du nombre d'insectes en Europe, dans l'indifférence quasi-générale. C'est la raison pour laquelle, la commune a choisi cette année comme thème de ce nouveau jardin éphémère « La Biodiversité et les insectes pollinisateurs ».

Cet espace d'environ 60 m<sup>2</sup>, réalisé par les agents du service technique et des espaces verts de la mairie, est composé d'une ruche fictive, d'une abeille géante fournie par IDF Laser, d'un personnage en pots de fleurs, d'une fontaine cascade et d'un dispositif d'éclairage solaire pour l'animer en soirée, le tout disposé sur un tapis de fleurs de prairie (centaurea, cyanus, chrysanthemum, coreospsis...). Il sera démonté à l'automne comme les quatre précédents. Un îlot de fraîcheur installé depuis 2022, structure en bois composée de plus 150 plantes, complète ce dispositif.

## Le prix de la qualité de l'eau potable

La compétence de la distribution de l'eau potable à Saint-Nom-la-Bretèche est attribuée au **Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable** (SIAEP) de la région de Feucherolles. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, un nouveau contrat d'exploitation a été signé pour une durée de 12 ans avec l'opérateur privé **Suez Eau France** dans le cadre d'un marché public. Ce contrat détermine les caractéristiques et le prix du service assuré par l'exploitant.

Certains habitants nous ont signalé une augmentation significative du montant de leur dernière facture d'eau comparée à celle de juillet 2024. En effet, l'abonnement a augmenté de 6,18 € pour un compteur de 15 mm de diamètre, soit une augmentation de 39 %. La consommation a, quant à elle, augmenté de 0,12 €/m<sup>3</sup>, soit 8 %. A titre indicatif, pour un foyer consommant 120 m<sup>3</sup> par an, l'augmentation s'élève à 27 € sur l'année.

A noter qu'une partie de cette augmentation a été contenue par le SIAEP depuis 2018, date à laquelle un nouveau procédé de décarbonation collective (suppression du calcaire) a été mis en place, évitant ainsi aux consommateurs l'installation d'un adoucisseur coûteux. En projet, afin de diminuer le taux de chloration, des travaux sont en cours pour traiter l'eau par ultraviolet (UV) avec mise en service prévue courant 2026.

Si le prix de votre abonnement est supérieur à 35 €, c'est que votre compteur est d'un diamètre de plus de 15 mm. Ce dernier n'est peut-être pas adapté à votre consommation. Pour vous en assurer, vous pouvez contacter le numéro figurant sur votre dernière facture d'eau et demander, le cas échéant, son remplacement.

# FedEx Open de France

## Un événement iconique à ne pas manquer !

Nous vous l'annonçons dans le dernier magazine, le plus important tournoi de golf européen, le *FedEx Open de France*, se déroulera exceptionnellement au golf de Saint-Nom-la-Bretèche du 18 au 21 septembre 2025.

S'affronteront les meilleurs joueurs du *DP World Tour* sur ce parcours emblématique qui a accueilli le *Trophée Lancôme* de 1970 à 2003. Aujourd'hui, à l'occasion de la 107<sup>e</sup> édition de l'*Open de France*, Dan Bradbury sera de retour après sa victoire en 2024. Il sera rejoint par le vainqueur de Rolex Series, Ryan Fox, ainsi que par les trois tricolores : Martin Couvra, Julien Guerrier et Alexander Levy. Réservez votre place avant qu'il ne soit trop tard. Cette incomparable expérience d'hospitalité premium officielle est située dans un magnifique espace réceptif surplombant le green du 18.

Depuis cet espace de restauration partagé et décontracté, proposant un buffet, vous aurez une vue imprenable sur des joueurs de classe mondiale alors qu'ils chercheront à conclure leur parcours.

### Modalités pratiques :

L'organisation d'un tel événement nécessite une logistique importante qui impactera la circulation et le stationnement sur l'ensemble du quartier du Golf du 22 août au 3 octobre, du montage au démontage des infrastructures.

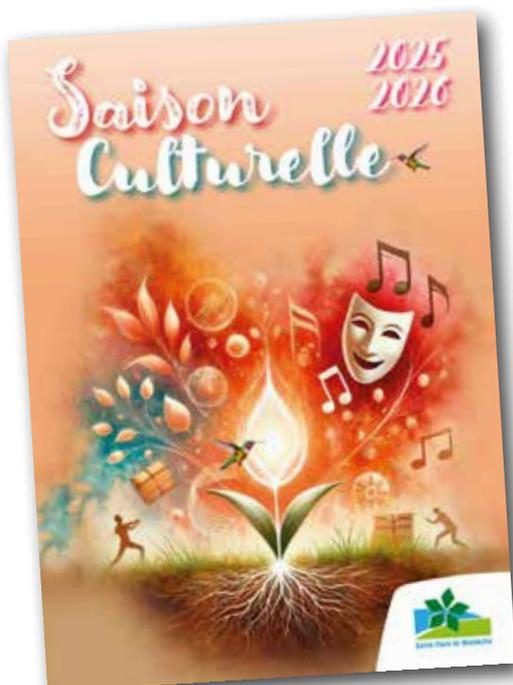
L'accès au quartier sera strictement réglementé du 15 au 22 septembre. Les riverains concernés recevront une information détaillée. Nous les remercions par avance de leur coopération.

QR code de réservation :



# La culture comme trait d'union

## Une nouvelle saison riche en événements pour se retrouver



La saison culturelle 2025-2026 s'ouvre comme une grande respiration, une promesse de rencontres, d'émotions et de découvertes. Dans un monde qui court parfois trop vite, nous vous invitons à ralentir... pour mieux partager.

Concerts, théâtre, expositions, spectacles jeune public, rendez-vous inattendus ou soirées festives : cette année encore, nous avons imaginé une programmation riche, audacieuse et accessible, portée par une seule envie : créer du lien.

La culture est ce souffle vivant qui nous rassemble, qui éclaire, nous fait vibrer. Elle est un espace de communion, de dialogue, d'émerveillement. Ici, chaque rendez-vous est une invitation à rêver, à rire, à s'émouvoir ensemble, dans la douceur d'une salle de spectacle, la beauté d'un lieu insolite ou la chaleur d'un moment partagé.

Et si, cette saison, vous faisiez de la culture une habitude ?

Et si, ensemble, nous faisons de chaque événement un petit acte de résistance à l'isolement, à l'indifférence, au repli ?

Parce qu'un village, une ville, une communauté ne respirent pleinement que lorsque leurs habitants se retrouvent, s'écoutent, se regardent et s'émerveillent. Alors, laissez-vous porter. La saison s'annonce vivante, généreuse, surprenante, et surtout, elle ne sera rien sans vous. Le programme sera distribué fin août dans votre boîte aux lettres.

## Opération Tranquillité Vacances



Vous envisagez de quitter votre domicile pour quelques jours ou plusieurs semaines ? Nous vous conseillons d'en informer les agents de la police municipale en remplissant le formulaire téléchargeable sur le site de la ville [www.saint-nom-la-breteche.fr](http://www.saint-nom-la-breteche.fr) (rubrique Prévention et sécurité).

Ce document sera transmis à la gendarmerie de Noisy-le-Roi qui pourra compléter la surveillance de votre domicile au cours de patrouilles quotidiennes, notamment en soirée. Vous serez ainsi prévenu en cas de cambriolage ou d'anomalies constatées.

**Contact :** Police municipale, rue Michel Pérot / [police@mairiesnlb.fr](mailto:police@mairiesnlb.fr)  
Tél. 01 30 80 07 17. Attention : le poste de Police municipale sera fermé du 11 au 24 août. En cas d'urgence, contactez directement la gendarmerie en composant le 17.

## Savoir vivre ensemble

### Rappel de quelques règles de bon voisinage

La qualité de vie à Saint-Nom-la-Bretèche, chère à tous ses habitants, nécessite le respect de certaines règles élémentaires.

#### Bruits liés aux travaux (Arrêté du 7/10/2013)

En cette période estivale, le bruit est l'une des nuisances les plus gênantes, qu'il soit d'origine lié à des travaux de jardinage, de bricolage ou de comportements peu respectueux.

Les particuliers sont autorisés à réaliser des travaux en intérieur ou en extérieur du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et 15h à 19h et les jours fériés (hors dimanche) de 10h à 12h.

Les travaux bruyants réalisés par des entreprises sont permis du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 20h et le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30.

#### Nuisances sonores, de jour comme de nuit

Est considéré comme tapage nocturne tout bruit intense, ponctuel ou répétitif, ou bien qui dure dans le temps, lorsqu'il intervient entre 22h et 7h. Il peut être causé par des individus (cris, chants...), des instruments de musique, chaîne hi-fi, outils de bricolage, des animaux domestiques...

En journée, le bruit dépassant le désagrément ordinaire de la vie en collectivité en raison de son intensité, de sa durée et de sa répétition peut également causer un trouble anormal de voisinage.

Il est recommandé d'engager des démarches amiables avant de faire appel à la police municipale ou la gendarmerie pour faire constater le trouble (amende forfaitaire de 68 €).

**Dépôts et jet de déchets sur la voirie :** déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique ou privée est, selon le code pénal, puni d'une amende forfaitaire de 135 €. Cependant, la décision municipale n° 2022/20, plus restrictive, prévoit une amende de 1 500 € pour l'auteur de ce type d'infraction, auxquelles s'ajoutent les frais de traitement des déchets. Cette réglementation ne se substitue pas aux poursuites pénales.

**Taille des haies :** afin de permettre la libre circulation des piétons sur les trottoirs en toute sécurité, les haies donnant sur la voirie publique ou privée, doivent être régulièrement taillées en largeur au droit des propriétés, comme en hauteur (limitée à 2 mètres conformément au code civil). Attention la taille doit être réalisée entre mi-août et fin mars.



## Les conseils de la gendarmerie

Pour lutter contre les cambriolages et les actes de malveillance, la gendarmerie de Noisy-le-Roi vous incite à faire preuve de vigilance et, en cas d'absence de votre domicile, d'adopter les bons réflexes figurant sur l'infographie ci-contre.

**Tout renseignement ou tout comportement suspect doit faire l'objet d'un appel immédiat au 17.**

Merci de votre coopération.

Police municipale : 01 30 80 07 17  
[police@mairiesnlb.fr](mailto:police@mairiesnlb.fr)



## Du côté de la bibliothèque

### Votre bibliothèque fait peau neuve !

Après plus de 30 ans de bons et loyaux services, votre bibliothèque municipale s'apprête à vivre une belle transformation !

Des travaux de modernisation vont prochainement débuter, avec à la clé, une rénovation complète des locaux et l'installation d'un nouveau mobilier, plus confortable et mieux adapté aux besoins actuels.

L'objectif ? Créer un espace lumineux, chaleureux et accueillant, où chacun pourra se sentir comme à la maison. Une tisanerie viendra même compléter cette ambiance conviviale !

Mais avant de vous ouvrir les portes de cette toute nouvelle bibliothèque, il faut d'abord vider les lieux. Pour continuer à vous proposer des livres durant la période des travaux, une bibliothèque temporaire sera installée dans la salle du rez-de-chaussée de la mairie à compter du mardi 16 septembre.

Les horaires d'ouverture resteront les mêmes, à savoir : mardi 15h-18h30, mercredi 9h30-12h30 / 14h-18h30, vendredi 10h30-12h30 / 15h-18h30 et samedi 10h-12h30.

Nouveautés et animations mensuelles sont maintenues !

Pour préparer ce déménagement, la **bibliothèque actuelle sera exceptionnellement fermée du 29 juillet au 15 septembre inclus**. Nous vous remercions pour votre compréhension et avons hâte de vous accueillir dans ce nouveau lieu de lecture et de rencontres en janvier 2026 !

**+Infos :** [bibsnlb.cassioweb.com](http://bibsnlb.cassioweb.com) / Tél. 01 30 51 31 90



## A l'Espace Jeunes



Finale du tournoi de foot en salle qui a réuni une centaine de personnes le 17 mai au Pôle sportif Teddy Riner

### Bientôt les vacances d'été !

L'Espace Jeunes est ouvert cet été jusqu'au 5 juillet, du mardi au samedi inclus, puis du lundi 7 au samedi 12 juillet.

Au programme : initiation au base-ball, sortie vélo, tournoi de ping-pong, séance ciné, atelier cookies, soirée barbecue...

Il rouvrira ses portes du 18 août au 2 septembre.

### Brocante : appel aux dons...

Chaque année, l'Espace Jeunes participe à la brocante qui aura lieu cette année le 14 septembre. Les bénéfices de cette vente seront intégralement reversés à l'association "Huntington" qui accompagne les personnes atteintes de cette maladie et leurs proches. Il est encore temps de prendre contact avec Marc Eloffe et de venir déposer à l'Espace Jeunes vos objets à vendre. Une façon de faire une bonne action et de se débarrasser d'objets devenus inutiles. **+Infos :** Marc Eloffe, Tél. : 06 24 02 83 96.

## Pass +

Les inscriptions sont ouvertes !



Le Département des Yvelines a engagé une nouvelle campagne d'inscriptions au Pass+ pour l'année scolaire 2025-2026.

Le Pass+ offre deux avantages aux jeunes yvelinois éligibles :

- une aide financière de 80 à 100 € pour pratiquer des activités culturelles et sportives auprès de 3 000 organismes yvelinois référencés en ligne : [www.passplus.fr](http://www.passplus.fr)
- une offre de bons plans (tarifs réduits, jeux-concours...) proposés par ces mêmes organismes à retrouver également en ligne.

**+Infos sur yvelines.fr**

## Ecobus

Pour collecter vos déchets ménagers spéciaux (DMS) et les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), l'Ecobus stationnera sur le parking de la place de l'Europe, **samedi 26 juillet 2025** de 9h à 12h.

Exemples de DMS : peintures, colles, vernis, solvants, produits phytosanitaires, pesticides, produits d'entretien dangereux, cartouches d'encre, radios, piles, batteries, ampoules, tubes néon, huiles et filtres à huile...

**+Infos** : 01 30 07 67 73 (Sepur).

## Gravats

Une benne sera mise à disposition, chemin des Cochons, **samedi 26 juillet 2025**, de 9h à 13h pour le dépôt de gravats, à l'exception du plâtre et des matériaux amiantés.

Pour y accéder, vous devez au préalable vous inscrire en mairie.

**Rappel** : les Nonnais-Bretêchois ont accès à une déchetterie. Modalités sur le site web de la mairie : [www.saint-nom-la-breteche.fr](http://www.saint-nom-la-breteche.fr)

## Objets encombrants

Les prochaines collectes des objets encombrants sont prévues, selon votre secteur :

- **Jeudi 17 juillet** (secteur rouge)
- **Jeudi 14 août** (secteur vert)
- **Jeudi 21 août** (secteur bleu)

Sont concernés tous les objets volumineux **sauf** pneus, tuiles, gravats, placo, pots de peinture (même vides), réfrigérateurs, matériel informatique, téléviseurs, batteries, bouteilles de gaz...

Les objets encombrants sont à déposer sur le trottoir, en soirée, la veille de la collecte.

## Travaux d'été

### Ravalement de façade de la mairie



À partir du 5 juillet, d'importants travaux de ravalement des façades de la mairie vont nécessiter l'installation d'un échafaudage pour une durée estimée à moins de trois mois. Si ce bâtiment qui date de 1975 semble en bon état, il présente, à y regarder de plus près, des fissures et des anomalies au niveau des corniches qu'il convient de traiter. L'ensemble des façades sera ensuite intégralement repeint à l'identique des deux nuances actuelles. L'entreprise locale *Fir Développement*, en charge des travaux, installera sa base de vie au fond du parking situé derrière la mairie.

L'agence postale communale et les services administratifs de la mairie resteront bien sûr accessibles aux horaires habituels.

Par ailleurs, d'autres travaux d'étanchéité seront menés par cette même entreprise sur le mur menant au restaurant de l'école maternelle, chemin des Petites Fées, puis sur le muret de la rampe d'accès à l'école élémentaire, route des Deux Croix.

## Maison des associations

### La rénovation des locaux se poursuit



Après la rénovation à l'automne de la salle du 1<sup>er</sup> étage, les agents du service technique dédié à l'entretien des bâtiments communaux, viennent de terminer la restauration complète de la salle du rez-de-chaussée de la maison des associations située 9 route de Saint-Germain : mise en peinture, pose d'un nouveau parquet, renouvellement du faux plafond intégrant des éclairages LED, installation d'un coin cuisine et de meubles de rangement, remplacement de l'ensemble des thermostats des radiateurs par mesure d'économie d'énergie...



**8 MAI** : Pour commémorer les 80 ans de l'Armistice de 1945, la cérémonie officielle clôturait une semaine de célébration avec conférences, spectacles, expositions, reconstitution d'un camps US...



**17 MAI** : Une vingtaine d'artisans professionnels, adhérents de l'association « *Choeur Artisanés* », présentaient leurs créations sous la halle de la place de l'Europe, à une semaine de la fête des mères.



**17 MAI** : Le service Jeunesse, mené par Marc Eloffe, organisait une sortie au Sénat pour une trentaine d'adolescents accompagnés de quelques parents, à la découverte des institutions françaises.



**18 MAI** : Toujours aussi passionnant, Alain Baraton, jardinier en chef du domaine national de Versailles, est revenu à l'espace JKM révéler cette fois « *les secrets des arbres* » devant un public conquis.



**24 MAI** : La 4<sup>e</sup> édition du festival du jeu de société moderne animé par une centaine de jeunes ambassadeurs a, cette année encore, remporté un vif succès auprès des familles, à l'espace JKM.



**13 JUIN** : La fête des écoles organisée par l'Association des Parents d'Elèves (APE), les enseignants et les services municipaux, proposait de nombreux jeux et animations sur le thème de la Chine.

## Bel été à tous et rendez-vous à la rentrée !

L'équipe municipale vous souhaite une agréable période estivale, de repos pour certains, de découvertes, de loisirs et de détente pour d'autres. En ces périodes de fortes chaleurs, les services municipaux restent à l'écoute des personnes fragiles et parfois vulnérables. Pour rappel, un registre est à leur disposition pour bénéficier d'une attention particulière si nécessaire. N'hésitez pas à vous faire connaître.

La rentrée s'annonce riche en événements : la journée des associations, le *FedEx Open de France*, un rendez-vous sportif de portée internationale sur le Golf, la brocante, l'ouverture de la nouvelle saison culturelle avec des spectacles porteurs, la coupe de golf de la mairie, le *Saint-Nom Classic*, rassemblement de véhicules de collection et... pour la première fois, la course solidaire *Octobre rose*, au profit de la lutte contre le cancer du sein.

Nous avons hâte de vous retrouver en pleine forme à la rentrée à l'occasion de ces différents moments conviviaux.

L'équipe « *Un village en mouvement* ».

## Ensemble, en route vers les Municipales !

Après 5 années à défendre vos intérêts lors des Conseils Municipaux, à tenter de co-construire avec la liste majoritaire qui nous a systématiquement invités à nous taire et "observer", il est désormais temps de reprendre l'initiative.

La récente actualité locale est au cœur de toutes les discussions : relancée sans aucune concertation et tenue secrète jusqu'au mois dernier, l'arrivée annoncée d'une zone commerciale au sud de la ville surprend, choque et indigné une grande majorité des Nonnais-Bretêchois, réveillant le souvenir amer d'un passé que l'on pensait révolu... Convaincus que l'implantation d'un supermarché sur notre commune, déjà envisagée en 2014, menace nos commerces de proximité et risque d'engendrer de nombreuses nuisances pour les riverains, nous déplorons l'opacité des décisions de la majorité municipale à ce sujet. Cette affaire illustre le mode de fonctionnement autocratique et sans vue d'ensemble de l'équipe en place. Nous martelons depuis 5 ans, hélas, en vain, qu'il est nécessaire d'avoir une vision qui prenne en compte l'environnement, la démographie, les besoins de notre population avant de lancer les projets structurants.

Confortés dans la nécessité de nous engager pour porter un autre projet pour notre village, plus transparent, réellement au service de l'intérêt général, nous reprenons donc nos bâtons de pèlerins, et nous engageons sur la route des élections municipales 2026. L'équipe « Ensemble pour Saint-Nom-la-Bretèche », menée par Jean-Philippe Antoine, sera donc au rendez-vous des suffrages en mars prochain. Et nous vous faisons une promesse : toujours consulter la population pour les projets d'envergure, travailler en transparence et dans un esprit collectif, avec une gestion des finances plus raisonnée. En rupture avec les mandats précédents.

Si vous êtes intéressés pour en savoir davantage sur notre collectif, notre projet, rejoindre notre liste, contactez-nous ! Via facebook ( <https://www.facebook.com/ensemblepoursaintnom> ), par mail ( [ensemblepoursaintnom@gmail.com](mailto:ensemblepoursaintnom@gmail.com) ) ou en venant à la rencontre de nos élus.

Jean Philippe Antoine, Jérôme Fenaillon, Sophie Lafeuillade, Nathalie Zenou.

## UNE MAUVAISE FARCE !

Chers Nonnais-Bretêchois,

Avant de ranger stylos et dossiers pour l'été, impossible de ne pas revenir sur une annonce qui fait grincer bien des dents.

Un projet baptisé « L'Idéal des Gourmands » entend s'installer dans la zone du Vivier un concept mêlant restaurant, pâtisserie, bar à sushis, pains spéciaux, épicerie fine, salon de thé, cave à vin, à bière...

Mais attention, sous cette vitrine gourmande se cache un ingrédient un peu rance : l'entreprise est en Redressement Judiciaire. Et derrière l'opération immobilière ? Surprise ! Le propriétaire du Super U de Noisy-le-Roi. Tiens donc...

Les commerçants de Saint-Nom sont – et on les comprend – vent debout. Aucune concertation, zéro transparence de la part du Maire avec qui que ce soit. Et la population dans tout ça ? Apparemment, elle doit se contenter de lire le menu sans avoir été invitée au repas.

Le maire actuel, Gilles Studnia, avait en 2014 fait campagne en s'opposant fermement à... l'implantation d'un Super U sur cette même zone. À croire qu'il relit ses tracts à l'envers ou qu'il teste un nouveau concept de politique rétroactive.

Se tire-t-il une balle dans le pied ? Oui, sauf si, comme certains le disent, il ne souhaite pas se représenter, auquel cas il aurait adopté la stratégie du «Après moi, le déluge !».

Réponse dans les semaines à venir...

En attendant, profitons de l'été, des vrais commerces de proximité, de ceux qui vous reconnaissent et vous saluent.

Prenez soin de vous,

À très bientôt (et en pleine forme pour défendre notre village !),

Eric FROMMWEILER, Conseiller Municipal « J'aime Saint-Nom »

# ALVES SAS

ÉLECTRICITÉ,  
PLOMBERIE CHAUFFAGE  
MAÇONNERIE GÉNÉRALE

☎ 01 70 72 68 90

contact@alves-sas.com

26 Ter Avenue des platanes  
78860 Saint-Nom-La-Bretèche

DÉPANNAGE ET CRÉATION

CLIMATISATION ET VENTILATION

SALLE DE BAIN ET CUISINE

AUTOMATISME

(PORTAIL, PORTE DE GARAGE, VOLET ROULANT)

INTERPHONE

RÉNOVATION

(PEINTURE, CARRELAGE, PAVÉ)



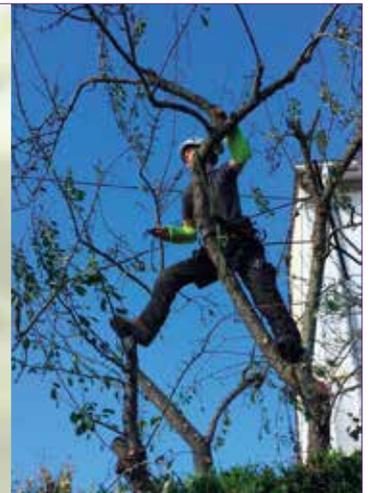
## SAS ISSNER paysagiste

06 33 66 23 43

Création et entretien d'espaces verts  
Elagage / Abattage  
Maçonnerie paysagère (pavage, clôture...)

40, rue Charles de Gaulle  
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

sas.issner@gmail.com



LES FERMES  
DE GALLY

LE CAFÉ DE FEUCHEROLLES  
EST OUVERT  
LE JEUDI, VENDREDI,  
SAMEDI SOIR

Planches à partager,  
carte de saison  
et desserts maison.

Réservation sur



20 rue des Petits Prés, 78810 Feucherolles





**KELLERWILLIAMS**  
IMMOBILIER

# Matthieu Fruchard (e.i.)

**Immobilier**

Saint-Nom la Bretèche



**Estimation  
offerte  
et sans  
engagement**

**Photographe  
professionnel**



**Conseils de  
préparation  
offert**

**Sélection  
des  
acquéreurs**

Agence :  
18 rue Saint-Vincent  
78100 St-Germain-en-Laye



la Puissance d'un  
réseau MONDIAL

RSAC VERSAILLES  
877 570 895

**07 66 55 64 02**

Les Services d'un  
conseiller LOCAL



**La structure  
d'accompagnement  
à domicile, humaine  
par nature et proche  
de chez vous.**

7J/7  
24H/24



**Priorité  
Seniors**

SERVICES ET  
PETITS BONHEURS  
À DOMICILE

3 rue de Verdun - Bâtiment J - 78590 Noisy-le-Roi  
07 44 95 60 53  
contact@prioriteseniors.fr  
www.prioriteseniors.fr

Notre mission, vous soutenir  
dans tous les moments  
de votre vie pour :



**VOUS ÉPAULER DANS VOTRE INTIMITÉ**

- Au lever et au coucher
- Pour la toilette et s'habiller
- La nuit afin de veiller sur votre sécurité



**VOUS CONCOCTER DE BONS PETITS PLATS**

- Prise en charge des courses et préparation de repas équilibrés
- Respect et suivi des régimes particuliers
- Aide à la prise des repas



**VOUS ACCOMPAGNER  
DANS TOUS VOS RENDEZ-VOUS**

- Rendez-vous médicaux, coiffeur, emplettes...
- Promenades, jeux, activités manuelles...
- Sorties culturelles, découvertes, accompagnement pendant les vacances



**VOUS SOULAGER AU QUOTIDIEN**

- Pour entretenir votre intérieur
- Pour prendre soin du linge et du repassage
- Pour utiliser les appareils numériques (ordinateur, smartphone, tablette...)



**VOUS SIMPLIFIER DANS VOTRE GESTION  
ADMINISTRATIVE**

- Gestion du courrier
- Rangerment des papiers et mise à jour des dossiers
- Aide dans les démarches administratives

